

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Carrefour Hassan: une moto percute un taxi



Photo: S.H.S

L'état des deux engins au sortir du violent impact.

S.H.S
Libreville/Gabon

Le pire a été évité de justesse au carrefour Hassan, dans le 3^e arrondissement de Libreville, où une moto a violemment percuté un véhicule à usage de taxi.

Selon des témoins, le deux-roues de marque KTM à bord duquel avaient pris place deux personnes ne portant pas sur la tête de casques de protection, roulait dans le sens Feux tricolores de Nombakélé/Carrefour Hassan. Tandis que le taxi se déplaçait

dans le sens inverse. Parvenu à la hauteur de la station-service, le motocycliste aurait soudainement perdu le contrôle de l'engin, avant de terminer sa course contre le transporteur en commun. Dans le choc qui s'est ensuivi, le passager de la moto éjecté a atterri la tête contre le pare-brise de la voiture.

Les deux victimes ont été conduites vers la structure hospitalière la plus proche en compagnie du taximan. Ce dernier tenant à ce que les responsabilités soient établies à la faveur d'un constat de police.

Le clin d'œil de Lybek



Direction générale des Forêts : le DG impliqué dans des transactions frauduleuses en prison

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

Le ministère des Eaux et Forêts est, une nouvelle fois, sur la sellette. Après plusieurs interpellations et placements sous mandat de dépôt de nombreux fonctionnaires et hauts cadres de cette administration publique, en fonction à l'intérieur du pays. Il y a quelques jours, c'était au tour du directeur général des Forêts, Ghislain Moussavou de tomber dans les mailles du filet. Ce dernier a été placé sous mandat de dépôt, le 24 mai dernier, par le juge d'instruction, à la prison centrale de Libreville, confirme une source judiciaire proche du dossier. Et ce, après plusieurs heures de garde à vue dans les locaux de la Direction générale des contre-ingérences et de la sécurité militaire (DGCISM), encore appelée B2. Il lui est reproché, entre autres, plusieurs délits, à savoir: malversations financières, escroquerie et concussion. Depuis, en effet, le début de l'année en cours, il été auditionné au moins à quatre reprises,

parfois jusqu'à dans la nuit, dans les locaux du B2. Chaque fois, il regagnait toujours son domicile à la fin de ses différentes auditions. Mais cette fois-ci, des preuves accablantes dans ce dossier ayant joué en sa défaveur lui ont grandement ouvert les portes de la prison de Gros-Bouquet. Des sources concordantes proches de cette administration précisent que l'affaire qui a fait tomber le DG des Forêts serait liée à la plainte déposée par la société chinoise Peng Xin Sarl contre la société Pengxin Sarl au parquet de Libreville. La première citée accuse la seconde d'exploiter frauduleusement du bois dans son permis, en plus de ce que les documents qu'elle utilise lui auraient été délivrés par la Direction générale des Forêts. Ce qui s'assimile à un cas de faux et usage de faux. Notre source souligne que ce fait n'est pas nouveau au sein de cette administration. " Il y a des opérateurs qui viennent se plaindre ici assez souvent pour des faits de faux et usage de faux dont ils sont victimes dans leur concession forestière. Et plusieurs fonctionnaires occupant des



Photo: DR

Le DG des Forêts, Ghislain Moussavou, en prison

postes de décisions dans ce ministère sont impliqués", fait-elle savoir. Autre fait évoqué, celui d'une société chinoise, Tali Bois, qui, en 2019, procédait à l'exploitation illégale de bois. Celle-ci avait été sanctionnée, tout en écopant d'une amende de 90 millions de francs, qu'elle avait réglée. Par la suite, le DG des Forêts avait fait une main levée de la sanction. Mais grande a été la surprise de cette société de voir qu'après cela, ses permis forestiers ont été rétrocédés à une autre entreprise. D'où le dépôt de leur plainte.

Au rythme des scandales

AEE
Libreville/Gabon

Le placement sous mandat de dépôt de Ghislain Moussavou, à la maison d'arrêt de Libreville, intervient après que la justice gabonaise a ouvert une enquête dans le secteur des Eaux et Forêts. Cette initiative a abouti, depuis plusieurs mois, à l'emprisonnement de plusieurs hauts cadres et fonctionnaires dudit ministère. Aussi bien à Libreville qu'à l'intérieur du Gabon. À ce qu'il semble, nous avons affaire à un long

feuilleton de corruption et de pots-de-vin, susceptible d'impliquer une longue chaîne de complicité au sein de ce département ministériel. C'est dire que la mise sous pression d'éventuels complices permettra, sans conteste, d'allonger la liste des agents véreux de l'État qui auraient participé, de près ou de loin, aux faits de malversations financières, escroquerie et autre concussion qui coûtent actuellement la détention préventive au DG Moussavou. Il est à rappeler qu'en 2019, dans le cadre du "Kévazingogate", à la faveur des investigations

diligentes par les limiers de la Direction générale de la contre-ingérence et de la sécurité militaire (DGCISM), plusieurs hauts responsables de l'administration gabonaise s'étaient retrouvés dans le collimateur de la justice. Après la disparition, fin avril, de centaines de conteneurs chargés de kévazingo. Alors que ses personnels revendiquent de meilleures conditions de vie et de travail, les activités au sein de ce département semblent malheureusement être rythmées par des scandales à répétition.